# Deloitte.

Restructuration Deloitte Inc.

La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal QC H3B 0M7 Canada

Tél.: 514-393-7115 Téléc.: 514-390-4103 www.deloitte.ca

C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC

DIVISION Nº : 01-Montréal

DOSSIER Nº: 41-2247164

COUR N°: 500-11-052508-179

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : COUR SUPÉRIEURE Chambre commerciale

LES INVESTISSEMENTS HARILELA LTÉE, personne morale dûment constituée selon la loi, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 3000, Montréal, Québec H3B 4T9

Failli

– et –

#### RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

(Jean-Christophe Hamel, CPA, CA, CIRP, SAI, responsable désigné), ayant une place d'affaires au 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500, Montréal, Québec H3B 0M7

Syndic

## AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS (paragraphe 102(1) de la Loi)

AVIS est donné de ce qui suit :

- 1. LES INVESTISSEMENTS HARILELA LTÉE a déposé une cession le 3º jour de mai 2017 et la soussignée, RESTRUCTURATION DELOITTE INC., a été nommée syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
- 2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 24<sup>e</sup> jour de mai 2017, à 9 heures, au Bureau du syndic, au 1190, avenue-des-Canadiens-de-Montréal (La Tour Deloitte), bureau 500, salle 5-024, Montréal, Québec, H3B 0M7.
- 3. Chaque créancier doit, pour avoir le droit de voter à l'assemblée, déposer auprès de moi avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
- 4. Sont annexés au présent avis un formulaire de preuve de réclamation et un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 dollars ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
- 5. Les créanciers doivent prouver leur réclamation à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

FAIT À MONTRÉAL, ce 5e jour de mai 2017

**RESTRUCTURATION DELOITTE INC.** Syndic

D:-	4	. F.
1 115	trict	OI.

Quebec

Division No.

01 - Montréal

Court No.

500-11-

Estate No.

-- Form 78 --

Statement of Affairs (Business Bankruptcy) made by an entity (Subsection 49(2) and Paragraph 158(d) of the Act / Subsections 50(2) and 62(1) of the Act)

> In the matter of the bankruptcy of Harilela Investments Ltd.

To the bankrupt:

You are required to carefully and accurately complete this form and the applicable attachments showing the state of your affairs on the date of the bankruptcy, on the 25th day of April 2017. When completed, this form and the applicable attachments will constitute the Statement of Affairs and must be verified by oath or solemn declaration.

## LIABILITIES (as stated and estimated by the officer) (as stated and estimated by the officer) 1,751,400.00 Balance of secured claims as per list "B" . . . . . . . . . . . . 0.00 1,751,400.00 0.00 0.00 4. Contingent, trust claims or other liabilities as per list "D" 0.00 Total liabilities.... 1.751.400.00 NII

ASSETS

X Original

Amended

1. Inventory		0.00
2. Trade fixtures, etc		0.00
3. Accounts receivable and other receivables, as per list	"E"	
Good	0.00	
Doubtful	0.00	
Bad	0.00	
Estimated to produce.		0.00
4. Bills of exchange, promissory note, etc., as per list "F"		0.00
5. Deposits in financial institutions		0.00
6. Cash		0.00
7. Livestock		0.00
8. Machinery, equipment and plant		0.00
9. Real property or immovable as per list "G"		0.00
10. Furniture		0.00
11. RRSPs, RRIFs, life insurance, etc		0.00
12. Securities (shares, bonds, debentures, etc.)		0.00
13. Interests under wills		0.00
14. Vehicles	_	0.00
15. Other property, as per list "H"		0.00
If bankrupt is a corporation, add:		
Amount of subscribed capital	0.0	0
Amount paid on capital	0.0	0
Balance subscribed and unpaid		0.00
Estimated to produce		0.00
Total assets		0.00
Deficiency		1,751,400.00

I, Dr. Aron Harilela, of the City of Hong Kong in the Province of Quebec, do swear (or solemnly declare) that this statement and the attached lists are to the best of my knowledge, a full, true and complete statement of my affairs on the 25th day of April 2017 and fully disclose all property of every description that is in my possession or that may devolve on me in accordance with the Act.

SWORN (or SOLEMNLY DECLARED)

before me at the City of HKSAR

on this 26 day of April 2017.

, Commissioner of Oaths

BILLY W. Y. MA NOTARY PUBLIC HONG KONG SAR

Page 1

District of: Quebec
Division No. 01 - Montréal
Court No. 500-11-

Estate No.

FORM 78 - Continued

List "A"
Unsecured Creditors

Harilela Investments Ltd.

No.	Name of creditor	Address	Unsecured claim	Balance of claim	Total claim
1	9303-7026 Québec inc.	40 - 1155, boul. René-Lévesque O. Montreal QC H3B 3V2	1,100.00	0.00	1,100.00
2	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Secteur R23CPF - 3ième étage 1600 Rene-Lévesque Ouest Montréal QC H3H 2V2	0,00	0.00	0.00
3	ARC - Bureau des services fiscaux de Montréal Attn: Section Insolvabilité	Division du recouvrement des recettes 305, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal QC H2Z 1A6	0.00	0.00	0.00
4	HNH Investments Ltd.	Kawloon Centre, 2/F, 29-39 Ashley Road Kowloon . Hong Kong	1,750,300.00	0.00	1,750,300.00
		Total:	1,751,400.00	0.00	1,751,400.00

25-Apr-2017 Date

6

Quebec

Court No.

01 - Montréal 500-11-

Estate No.

FORM 78 -- Continued

List "B" Secured Creditors

#### Harilela Investments Ltd.

No.	Name of creditor	Address	Amount of claim	Particulars of security	When given	Estimated value of security	Estimated surplus from security	Balance of claim
		Total:	0.00			0.00	0.00	0.00

25-Apr-2017

Date

District of: Division No. Court No. Quebec 01 - Montréal 500-11-

Estate No.

FORM 78 - Continued

List "C"
Preferred Creditors for Wages, Rent, etc.

#### Harilela Investments Ltd.

No.	Name of creditor	Address and occupation	Nature of claim	Period during which claim accrued	Amount of claim	Amount payable in full	Difference ranking for dividend
				Total;	0.00	0.00	0.0

25-Apr-2017

Date

Qu.

Quebec 01 - Montréal

Court No.

500-11-

Estate No.

FORM 78 - Continued

List "D" Contingent or Other Liabilities

Harilela Investments Ltd.

No.	Name of creditor or claimant	Address and occupation	Amount of liability or claim	Amount expected to rank for dividend	Date when liability incurred	Nature of liability
		Total:	0.00	0.00	V	

25-Apr-2017

Date

Quebec 01 - Montre

Court No. Estate No. 01 - Montréal 500-11-

FORM 78 - Continued

List "E"
Debts Due to the Bankrupt

Harilela Investments Ltd.

No.	Name of debtor	Address and occupation	Nature of debt	Amount of debt (good, doubtful, bad)	Folio of ledgers or other book where particulars to be found	When contracted	Estimated to produce	Particulars of any securities held for debt
				0.00				
			Total:	0.00			0.00	10

25-Apr-2017

Date

OW

Or, Aron Harilela

District of: Division No. Court No.

Quebec 01 - Montréal

Estate No.

500-11-

FORM 78 -- Continued

List "F"

Bills of Exchange, Promissory Notes, Lien Notes, Chattel Mortgages, etc., Available as Assets

Harilela investments Ltd.

No.	Name of all promissory, acceptors, endorsers, mortgagors, and guarantors	Address	Occupation	Amount of bill or note, etc.	Date when due	Estimated to produce	Particulars of any property held as security for payment of bill or note, etc.
			Total:	0.00		0.00	

25-Apr-2017

Date

Quebec 01 - Montréal

Court No. Estate No. 01 - Montr 500-11-

FORM 78 - Continued

List "G"

Real Property or Immovables Owned by Bankrupt

Harilela Investments Ltd.

Description of property	Nature of bankrupt interest	In whose name does title stand	Total value	Particulars of mortgages, hypothecs, or other encumbrances (name, address, amount)	Equity or surplus
		Total:	0.00		0.0

25-Apr-2017 Date

gu

District of: Quebec
Division No. 01 - Montréal
Court No. 500-11-

Estate No.

FORM 78 -- Concluded

List "H" Property

Harilela Investments Ltd.
FULL STATEMENT OF PROPERTY

Nature of property	Location	Details of property	Original cost	Estimated to produce
(a) Stock-in-trade			0.00	0.00
(b) Trade fixtures, etc.			0.00	0.00
(c) Cash in financial institutions			0.00	0.00
(d) Cash on hand			0.00	0.00
(e) Livestock			0.00	0.00
(f) Machinery, equipment and plant			0.00	0.00
(g) Furniture			0.00	0.00
(h) Life insurance policies, RRSPs, etc.			0.00	0.00
(i) Securities			0.00	0.00
(j) Interests under wills, etc.			0.00	0.00
(k) Vehicles			0.00	0.00
(I) Taxes			0.00	0.00
(m) Other		Investments in Harilela Hotels Ltd.	1,750,300.00	0.00
			Total:	0.00

25-Apr-2017

Date

# **Deloitte.**

0		
G	_	

**Restructuration Deloitte Inc.** 

La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal QC H3B 0M7 Canada

Tél.: 514-393-7115 Téléc.: 514-390-4103 www.deloitte.ca

## PREUVE DE RÉCLAMATION

(article 50.1, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

## dans l'affaire de la faillite de

		,
I ES INVESTISSEMEN	TO HADILELA L	
I	IIS HARII EL A I	

de	Montréal,	province de Québec et de la réclamation de	, créancier.
		(nom du créancier ou du représentant) de	
CE	RTIFIE C	E QUI SUIT :	
1.	Je suis	(poste ou fonction)	
Ex	pédier to	ut avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :	
Téléphone :		Télécopieur : Courriel :	
2.	Je sui	s au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par la présente formule.	
3.	de « Ann <i>ou la</i>	bitrice était, à la date de la faillite, soit le 3 mai 2017, endettée envers le créancier \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit ou la déclaratiexe A », après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la débitrice a de déclaration solennelle annexée doit faire mention des pièces justificatives ou de tomation.)	on solennelle) ci-annexé et désigné roit. ( <b>L'état de compte ou l'affidavit</b>
4.	(Coche	z la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises)	
		RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE	(Cochez ce qui s'applique): taire en vertu de l'article 136 de la <i>Loi</i> pui de la réclamation prioritaire.). ng prioritaire.
	( ) B.	RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)	\$ s ci-après : <b>(Donnez tous les détails</b>
	( ) C.	RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE	des renseignements complets au lui attribuez, et annexez une copie
	( ) D.	RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTA J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de (Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)	NT DE\$.
	( ) E.	RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE  ( ) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi (faillite) au montant de  ( ) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi (séquestre) au montant de	
	() F	RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE	\$. \$. \$.

<ul> <li>( ) G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE         (À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à la réclamation contre les administra         J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Do         la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)</li> <li>( ) H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE         J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux ne         mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)</li> </ul>						amation contre les administrateurs.)	\$ étails de		
						de la Loi pour des capitaux nets, dont les déta	\$ ails sont		
5.	Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou je ne suis pas lié) (ou le créancier susnommé est lié) (ou le créancier susnommé n'est à la débitrice selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou je n'ai pas) (ou le créancier susnommé a) (ou le créancier susnommé n'a pas) ur dépendance avec la débitrice. (Biffez les choix ne correspondant pas à votre situation.)								
6.	6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la débitrice, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations so évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier e débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mo précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, crédits et des opérations sous-évaluées.)								
			(Applicable seulement dans le ca	as de la	faillite d'une	personne physique.)			
( )			qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndi oi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.	ic quan	t à la demand	e de libération du failli, en conformité avec le par	ragraphe		
FAI	ΤÀ		, c	e	e iour de		2 .		
. , .,			, 5		_ jour do		<b>-</b>		
			(signature et nom du témo	•		(signature du créancier qui est une personne p	hysique)		
						(nom du créancier qui est une personne	e morale)		
			(signature et nom du témo	in)		(signature, nom et poste ou fonction du repré	ésentant)		
REI	MARQUES	S :	Si un affidavit ou une déclaration solennelle est joint à la présente formule, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des						
			affidavits ou des déclarations solennelles. Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie é			rens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'e	expéditeur,		
ΔVE	RTISSEN	IENTS ·	tel que prescrit au Formulaire 1.1, doivent être indiqués à Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi,			ur naiement au créancier garanti de la créance ou de la va	aleur de la		
,,, <u>,,</u>			garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti da	ans la pr	euve de garantie	9.			
			Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.						
			PROCURATI (paragraphe 102(2) et alin						
			DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE [	DE : <b>Le</b>	s Investissen	nents Harilela Ltée, failli			
Je ( <b>ou</b> nous).		),	(nom du créancier ou du représentant), de			de (ville et p	(ville et province),		
			aire susmentionnée, nomme						
			e dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un a sa place).	autre fo	mon fonc ondé de pouvo	lé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmen pir à sa place ( <i>ou</i> n'étant pas habilité à nommer	ntionnée, un autre		
FAI	ТÀ		, cı	e	_e jour de		2		
			(signature et nom du témo	•		(signature du créancier qui est une personne p	hysique)		
						(nom du créancier qui est une personne	e morale)		
			lainmature et escer d'	in)		(alamatima manatanatanatanatanatanatanatanatanatana	áganta:-11		
			(signature et nom du témo	ın)		(signature, nom et poste ou fonction du repré	esentant)		

#### CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LE FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

- La preuve de réclamation doit être signée par la personne qui la remplit.
- La signature du réclamant doit être attestée par un témoin.
- Indiquer l'adresse complète où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

#### PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

### PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

 Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

## PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

 Les créanciers doivent compléter ce paragraphe en fonction de la nature de leur réclamation.

## PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

 Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Encercler, souligner ou biffer les mots « sont » ou « ne sont pas » selon le cas.

## PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- Le réclamant doit fournir une liste détaillée identifiée « B » de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit :
  - au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
  - au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.

## Creditor Mailing List

# In the matter of the bankruptcy of Harilela Investments Ltd.

Creditor Type	Name	Attention	Address	Claim \$
Director	Dr. Aron Harilela		Unit B, 1st Floor, Kowloon Centre, 33 Ashley Road, TST Hong Kong YT	
Court	Cour Supérieure du Québec - Montréal		1 rue Notre-Dame est Montréal QC H2Y 1B6	
Unsecured	9303-7026 Québec inc.		40 - 1155, boul. René-Lévesque O. Montreal QC H3B 3V2	1,100.00
	Agence du revenu du Québec	Direction régionale du recouvrement	Secteur R23CPF - 3ième étage 1600 Rene-Lévesque Ouest Montréal QC H3H 2V2	
	ARC - Bureau des services fiscaux de Montréal	Section Insolvabilité	Division du recouvrement des recettes 305, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal QC H2Z 1A6	
	HNH Investments Ltd.		Kawloon Centre, 2/F, 29-39 Ashley Road Kowloon . Hong Kong	1,750,300.00

May 4, 2017 Page 1/1